

Comité de rédaction

Directeur

Michel GRIMALDI

Agrégé des facultés de droit

Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)



ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ
Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université de Montpellier

Séverine CABRILLAC
Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université de Montpellier

Dominique SAVOURÉ
Notaire à Versailles
Chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

ENTREPRISE

Frédéric ROUSSEL
Notaire à Lille
Vice-président de l'Association notariale de caution
Membre du Groupe Monassier

Frédéric VAUVILLÉ
Professeur agrégé des universités (Lille - Nord de France)
Conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est



FAMILLE - PATRIMOINE

Frédéric BICHERON
Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Rémy GENTILHOMME
Notaire à Rennes
Professeur associé à l'université Rennes 1

Gérard CHAMPENOIS
Agrégé des facultés de droit
Professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Marc NICOD
Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Isabelle DAURIAC
Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université Paris Descartes

Bernard REYNIS
Notaire honoraire
Président honoraire du CSN
Conseiller à la Cour de cassation

Sophie GAUDEMET
Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université de Sceaux

Bernard VAREILLE
Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université de Limoges



FISCAL

Gilles BONNET
Docteur en droit
Notaire à Paris

Daniel GUTMANN
Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)



RURAL

Jean-Jacques BARBIERI
Agrégé des facultés de droit
Conseiller à la Cour de cassation

François DELORME
Notaire à Blérancourt



PROFESSION

Mathias LATINA
Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université du Sud - Toulon Var

Jean-François SAGAUT
Docteur en droit
Notaire à Paris
Président du 111^e congrès des notaires de France

Secrétaire général

Christophe VERNIÈRES

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université Grenoble-Alpes

Sommaire



DOSSIER

LA PROPORTIONNALITÉ EN DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

La proportionnalité : instrument d'appréciation, outil d'évaluation

par Sarah TORRICELLI-CHRIFI

L'importance de l'usage de la proportionnalité en droit patrimonial de la famille méritait un approfondissement croisé entre praticiens et universitaires.

Tel est l'objet du présent dossier, réunissant les contributions d'un colloque, qui s'est tenu sur ce thème à la faculté de droit de Toulouse le 4 février dernier, et qui était organisé par l'institut de droit privé de l'université Toulouse 1 Capitole, sous la direction de M^{me} Sarah Torricelli-Chrifi, maître de conférences de cette même université.

Qu'elle soit utilisée par le juge, le praticien ou le justiciable, la proportionnalité semble saisir les différents aspects du droit patrimonial de la famille en ce qu'elle permet d'évaluer, de départager, de chiffrer, de trancher.

Portée par l'idée d'équité, elle apparaît comme l'outil permettant de s'approcher au plus près de l'idéal de justice.

P. 391

La proportionnalité et le régime matrimonial primaire

par Sophie DEVILLE

La présente étude propose d'analyser le régime primaire à la lumière de la proportionnalité. Il s'agira de rechercher le rôle de cette notion au sein du régime primaire lui-même, puis au sein du régime matrimonial au sens large.

P. 395

Proportionnalité et acquisition sous le régime de communauté

par Bernard VAREILLE

Libres variations sur l'acquisition d'un bien en régime communautaire, le concept contemporain de proportionnalité, et leur conjonction hasardeuse dans le ciel de la liquidation : ce sera prétexte à parler méthodologie, évolutions jurisprudentielles et suggestions liquidatives.

P. 401

Participations aux acquêts : quelle proportionnalité ?

par Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

Dans les régimes de participation aux acquêts, la proportionnalité est surtout un instrument objectif de calcul de la créance de participation. Elle n'en est pas moins complexe à appréhender, car elle porte sur de nombreux objets (composition et évaluation des patrimoines finaux et originaires) et produit divers effets.

P. 407

Proportionnalité et prestation compensatoire

par Solange MIRABAIL

La proportionnalité est ici étudiée à partir du constat du caractère à la fois indemnitaire et alimentaire de la prestation compensatoire. Cette dualité de nature commande une double proportionnalité, l'une liée au temps, l'autre aux besoins du créancier et aux ressources du débiteur.

P. 413

Les proportionnalités mises en œuvre dans la table de référence des pensions alimentaires pour enfant

par Jean-Claude BARDOUT

Avec plus de 130 000 décisions judiciaires par an, la fixation d'une pension alimentaire pour contribuer aux frais d'éducation et d'entretien d'un enfant dont les parents vivent séparément constitue la plus courante des proportionnalités mises en œuvre en droit de la famille. Comment assurer la pertinence économique de telles décisions et la cohérence des jurisprudences ?

P. 418

Proportionnalité et obligation alimentaire

par Christelle RIEUBERNET

La mesure d'une obligation alimentaire est impérativement proportionnelle aux besoins du créancier et aux ressources du

débiteur. Il convient par conséquent que les juges du fond et les parties respectent ce double critère de proportionnalité. L'étude analyse les conséquences pratiques de ce principe, tant pour le juge que pour les parties et leurs conseils.

P. 424

La proportionnalité liquidative

par François LETELLIER

Les règles de proportionnalité sont nombreuses en droit des successions. Elles se manifestent lors du règlement successoral plus spécialement dans son aspect liquidatif. Une place importante leur est faite en raison du mécanisme de revalorisation, par la dette de valeur, du rapport et de la réduction.

L'objectif de ces règles est de maintenir une égalité et une équité entre les différents ayants cause.

P. 429

Un encart publicitaire « Gamme Essentiels » est joint au présent numéro

P. 438

La quinzaine en flash



P. 445

Vie professionnelle

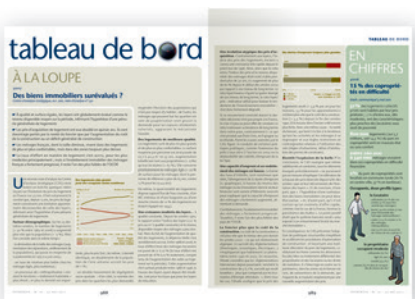


P. 440

Tableau de bord

À LA LOUPE : Construction de logements : bilan à fin février 2016

EN CHIFFRES : Fonds de commerce : les transmissions en 2015



P. 449

Offres et demandes



P. 443

À l'étude



P. 454

Hors formalités

HUMEURS : Société civile et protection de l'acquéreur immobilier : où va-t-on ?



Rédaction

Président honoraire : **Georges MORIN**

Revue éditée par Lextenso éditions
SA au capital de 713 076 €
70, rue du Gouverneur général Félix Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux cedex

Principal associé :
Petites Affiches SA
P-DG, Directeur de la publication :

Emmanuelle FILIBERTI
Rédacteur en chef : **Bertrand GELOT**
Rédacteurs :

Liliane RICCO, Emmanuelle GUÉRIN
et **Catherine BURBAN**

Assistante : **Cécile BARDET**

Tél. : 01.40.93.40.43

Fax : 01.41.08.23.60

defrenois.redaction@lextenso.fr

Imprimeur : **Jouve**

1, rue du Docteur Sauvé
53100 Mayenne

CPPAP n° 1117 T 79130

ISSN : 2116-9578

Dépôt légal : à parution

Imprimé en France

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40

Fax : 01 41 09 92 10

abonnements@lextenso.fr

Tarifs France 2016 :

382,88 € TTC (TVA 2,10 %)

Prix au numéro :

22,46 € TTC (TVA 2,10 %)

Pour l'étranger, acheminement par avion

Tarifs étudiants : nous consulter

Les abonnements sont annuels et servis

du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année

en cours. Ils sont reconduits tacitement,

sauf avis contraire stipulé avant le

15 novembre précédant l'année de

résiliation.

Crédits

Dessin de couverture par

Jérôme Meyer-Bisch, pour le *Defrénois*

Photos : iStockphoto.com

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).